



**Appel à participer à la Marche pour la forêt  
organisée par l'intersyndicale des personnels de  
l'Office national des forêts**

## **Qu'on l'appelle « privée » ou « publique », la forêt est un bien commun.**

Les forêts dites privées représentent plus de quatre cinquièmes de la forêt française. Sur le plateau de Millevaches seulement 5 % des forêts sont « publiques ». Il est évident au regard de leur impact sur l'eau, le climat, le vivant, que les efforts pour la protection des forêts doivent être élargis à l'ensemble de celles-ci.

***« Au-delà des forêts publiques, c'est l'ensemble de la forêt qui est menacée d'industrialisation au prétexte du développement de l'économie soit-disant « verte ». Faut-il au motif de développer la production d'énergie notamment électrique, brûler les arbres et sacrifier la forêt ? Faut-il pour continuer à consommer plus d'énergie, faire de la forêt une usine à bois au bénéfice de lobbies financiers et au détriment des services inestimables que la forêt rend à tous ?\* »***

En tant qu'association d'opposition à CIBV (projet d'usine à pellets torréfiés de Bugeat Viam), menace supplémentaire pour nos forêts déjà victimes de la prédation industrielle, Non à la Montagne-Pellets appelle à participer massivement à la marche pour la forêt.

Nous faisons nôtre l'appel de l'intersyndicale des personnels de l'ONF pour la défense de ce patrimoine commun.

***« Pour défendre la forêt, notre bien commun et sa gestion multifonctionnelle, pour que votre patrimoine ne soit pas considéré comme une mine de charbon que l'on pille puis qu'on abandonne.\* »***

**Notre association sera présente sur l'étape Meymac-Chavanac,  
le 14 octobre 2018, et invite tous les participants  
à un repas de clôture d'étape le soir à Chavanac (prix libre).**

Inscrivez-vous (marche et/ou repas) sur : <https://marche-pour-la-foret.webnode.fr/>  
<https://nonalamontagnepellets.fr/>

\*Extraits d'une lettre de l'intersyndicale des personnels de l'Office national des forêts.